



FITA Information

NOUVEAU REGLEMENT

Nous vous informons que tout les règlements qui ont été acceptés à Riom seront appliqués à Sydney puisque SOCOG a accepté les changements de ces règlements. Nous aimerions surtout souligner le changement de règlement de l'épreuve en équipe.

Un règlement change les pénalités de l'épreuve Olympique en équipe. Avec l'ancien règlement, une équipe pouvait tricher délibérément en franchissant la ligne d'un mètre une première fois, sans une pénalité et une seconde ou ultérieure fois, avec une pénalité de seulement 2 points. Si une équipe devait décider entre une pénalité de 2 points ou perdre la flèche qui a atteint le plus haut score, la tentation d'outrepasser le règlement serait là.

Le nouveau règlement qui a passé au Congrès applique une pénalité de temps lorsque la ligne est franchie une première fois, ce qui devrait supprimer les fautes délibérées et ne devrait pas pénaliser sérieusement une infraction accidentelle.

Puisque ce règlement est effectif au 1er janvier 2000, toutes les épreuves en équipe devraient se servir de ces règlements ce printemps.

La FITA aimerait s'assurer que toutes les équipes comprennent les règlements et que les Juges savent comment appliquer les pénalités de temps. (Le Juge doit brandir une carte jaune si un archer franchit la ligne une première fois. L'archer doit ensuite remettre la flèche dans le carquois et reculer derrière la ligne d'un mètre avant de tirer. La même pénalité de temps s'applique si l'on sort une flèche du carquois avant même d'être sur la ligne de tir).

La pénalité de temps ne devrait pas être de plus de 5 secondes, ce qui est assurément plus équitable qu'une pénalité de 2 points pour une deuxième infraction. La FITA demande à ce que le nouveau système de pénalité soit utilisé dans toutes les compétitions et que toute difficulté constatée dans son exécution soit signalée. S'il existe quelque difficulté imprévue dans le règlement, nous devons en avoir connaissance avant les Jeux Olympiques de Sydney.

SYDNEY - TQC

TOURNOI DE QUALIFICATION CONTINENTAL D'AFRIQUE

Le TQC africain s'est déroulé du 28 avril au 1er mai 2000 à Port Elisabeth, Afrique du Sud. Six places au total étaient à attribuer (3 hommes et 3 femmes).

Les places suivantes ont été remportées par :

Hommes: 2 places RSA; 1 place MRI

Femmes: 2 places RSA (+équipe); 1 place UGA

TESTS HORS-COMPETITION

Nous rappelons aux Associations Membres qu'à la demande du CIO et de l'Agence Mondiale Anti-Doping, la FITA effectue un nombre considérable de tests hors-compétition pour se préparer en vue des Jeux Olympiques de Sydney.

Jusqu'ici 35 tests ont eu lieu dans différentes parties du monde et cela va continuer dans les mois prochains. Nous rappelons à toutes les Associations Membres que ces tests sont obligatoires et que tout refus d'un archer de subir ces tests équivaut à un résultat positif.

BELFORT

JURY D'APPEL

Le Jury d'Appel de ces Championnats sera :

Président: Raoul Theeuws

Membres: Morten Wilmann et Lynne Evans

INSIDE

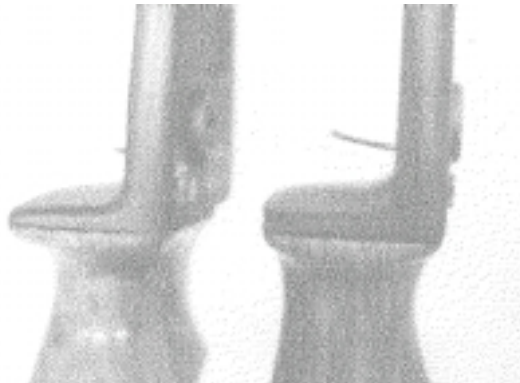
- ① Règlement 2000
- ② Sydney 2000
- ③ Belfort
- ④ Interprétation du Règlement
- ⑤ Divers
- ⑥ Calendrier

INTREPRETATION DU REGLEMENT

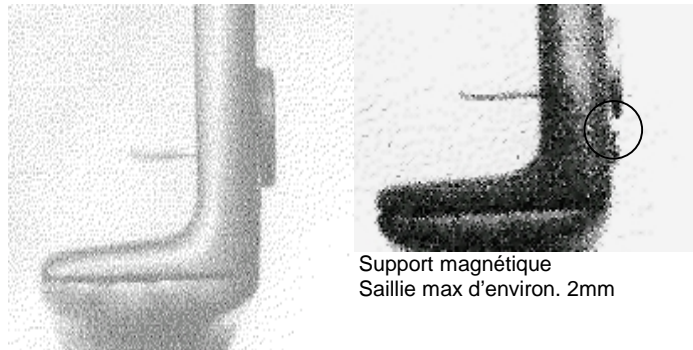
COMITE TECHNIQUE

La majorité a décidé que les repose-flèches présentés par FITARCO (voir images ci-jointes) sont légaux. Les repose-flèches qui dépassent de la poignée sont légaux, à condition que le support ne dépasse pas de l'extérieur de la poignée, encombrant la vue de l'archer.

Nous rappelons aussi les Associations Membres qu'un repose-flèche, qui peut être seulement attaché du côté fenêtre du viseur de la poignée, doit rester mécaniquement et visuellement dans la zone de la fenêtre du viseur et ne doit dépasser d'aucune part de la face (coté de l'archer) de la poignée.



Nous aimerions insister sur le fait que toutes les Associations Membres inscrivant des archers Arc-Nu aux Championnats du Monde de Tir en Campagne de Cortina doivent avoir un équipement conforme au règlement applicable pour cette année. Les Juges n'accepteront aucun repose-flèche qui n'est pas reconnu comme légal par le règlement.



Support magnétique
Saillie max d'env. 2mm

Support sans saillie mécanique

COMITE DES JUGES

Interprétation de l'art. 7.4.4.1 (ligne des 3 mètres) et procédure pour son application

A la demande du Président, nous vous informons de l'interprétation de l'art. 7.4.4.1 et la procédure qui doit être adoptée pour l'appliquer.

Selon l'art. 7.4.4, une flèche peut être considérée comme si elle n'avait pas été tirée si "la flèche tombe ou est manquée et qu'une partie de la hampe de la flèche se situe à l'intérieur de la zone entre la ligne de tir et le ligne des 3 mètres, à condition que la flèche n'ait pas rebondi". Dans ce but, selon l'art. 7.1.9 "une ligne de 3 mètres doit être marquée en face de la ligne de tir".

C'est une opinion unanime du Comité des Juges que :

- i) La zone des 3 mètres délimitée par la ligne des 3-m et la ligne de tir doit être considérée comme espace trois dimensions (et non une surface deux dimensions). Ainsi une flèche enfoncée dans le sol à l'extérieur de la zone des 3-m, mais avec sa partie arrière derrière la ligne des 3-m sera considérée comme non-tirée même si elle ne repose pas à plat sur le sol.
- ii) La largeur de la bande (ou du ruban) utilisé pour marquer la ligne des 3-m sera envisagée dans la zone des 3-m.
- iii) En cas de flèche manquée près de la ligne durant une épreuve en duel, le compétiteur doit décider lui-même si la flèche est valable ou pas car le chronométrage ne peut être interrompu et il ou elle ne peut demander de temps supplémentaire pour un défaut d'équipement (art. 7.4.2.4). Si le compétiteur décide de tirer une flèche en plus, (après un contrôle de près par l'arbitre) la flèche au sol est considérée comme tirée, la dernière flèche sera perdue si elle est détectée par les juges désignés ou, la flèche de plus grande valeur de cette volée sera perdue, comme applicable (arts. 7.4.2.2 & 7.6.9).
- iv) Cas de flèche manquée près de la ligne durant une épreuve sans duel, le compétiteur a le choix de continuer de tirer ou d'utiliser la procédure d'équipement défectueux (art. 7.4.2.3). Dans la première hypothèse, si (après un contrôle de près par l'arbitre) la flèche au sol est considérée comme tirée, la flèche avec la plus grande valeur de la volée sera perdue (art. 7.6.9). Dans le second cas (procédure d'équipement défectueux), le compétiteur devrait ensuite préparer une autre flèche si la flèche au sol est considérée comme tirée (après un contrôle de près).
- v) Le juge doit, dans son contrôle de près d'une flèche manquée près de la ligne, prendre en considération le fait que le compétiteur doit être capable d'estimer la validité de son tir depuis la ligne de tir et qu'en cas de doute l'avantage sera donné au compétiteur.

COMITE DE CONSTITUTION & REGLEMENT**DEMANDES DE RECORD DU MONDE CADETS
SEULEMENT ACCEPTÉES POUR LES DISTANCES EN
CATEGORIE CADETS**

- Si un record du monde cadet est demandé pour une "Epreuve FITA (144 flèches)", les distances de tir doivent être de : 70, 60, 50 et 30 mètres.
- Si un cadet tir lors d'une épreuve FITA (144 flèches) dans la catégorie hommes / hommes juniors aux distances de 90, 70, 50 et 30 mètres, "l'épreuve FITA (144 flèches)" et les records du monde des "90 Mètres (36 flèches)" ne peuvent être demandés dans la catégorie cadets.
- Consécutivement, si un cadet tir dans la catégorie hommes / hommes juniors, seuls les records du monde des "70 Mètres (36 flèches)", "50 Mètres (36 flèches)" et "30 Mètres (36 flèches)" peuvent être demandés dans la catégorie cadets.

**DEMANDES POUR LES "70 Mètres (36 flèches)"
LES RECORDS DU MONDE SONT UNIQUEMENT
ACCEPTES SI L'ON TIRE UNE "Epreuve FITA (144
flèches)" COMPLETE.**

- Consécutivement, si l'on tire une "Epreuve FITA 70 Mètres (2x36 flèches)", un record du monde en "70 Mètres (36 flèches)" ne peut être demandé. Seule l'épreuve FITA 70m (72 flèches) peut être demandée.

DIVERS**INFORMATION IMPORTANTE POUR LES PAYMENTS
A LA FITA**

Nos coordonnées bancaires ont légèrement changé. Les nouvelles coordonnées bancaires sont mentionnées sur les nouvelles factures. Cependant, si vous avez encore d'anciennes factures en suspens à payer, nous vous prions d'utiliser les coordonnées bancaires suivantes, afin d'éviter des charges bancaires supplémentaires.

FITA c/o UBS SA
Place Saint Francois, nr 1
CH 1002 Lausanne (Suisse)
Swift BIC: UBSWCHZH10A
No de compte. 243.295.067.60R (USD)

Si vous préférez payer par chèques, les chèques doivent être envoyés au bureau de la FITA uniquement et non pas à l'adresse ci-dessus.

D'ici la fin de cette année nous serons en mesure de recevoir des paiements par cartes de crédit, ce qui allégera les charges bancaires.

COMITE AD HOC DE CLASSEMENT MONDIAL

Le Conseil a adopté la nouvelle structure du Comité Ad-Hoc de Classement Mondial et a nommé les membres suivants :
Président: Bob Smith (USA)
Membres : Sergio Font (CUB); David Rowson (AUS), Tom Dielen (ex officiel)

- L'Association Indienne de Tir à l'Arc nous a informé que le 3ème tour du Circuit Asiatique a été reprogrammé du 29 octobre au 1er novembre 2000 à New Delhi.

COMITE AD HOC DE COURSE/ARC

- Le conseil a introduit M. Jean Claude Lapostolle (FRA) au Comité Ad Hoc
Président : Willem Trienekens (NED)
Membres: Osvaldo Garcia (ESP), Sébastien Flûte (FRA), Jean-Claude Lapostolle (FRA)

LIVRE DE REGLEMENTS

- La version française du livre de règlements sera disponible d'ici fin mai. Les livres 2,3 et 4 seront disponibles vers mi-mai et seront envoyés à toutes les fédérations qui les ont demandés dès qu'ils seront prêts.
- La version CD-Rom sera prête vers la mi-mai et sera, pour le moment, disponible en anglais seulement. Une version bilingue devrait sortir d'ici fin juin.
- Nous demandons à toutes les Fédérations Nationales de produire des copies du Livre de Règlements de la FITA dans leurs langues nationales pour informer la FITA de ces traductions et d'envoyer une copie au bureau de la FITA : Si vous êtes d'accord d'envoyer ces traductions à d'autres pays qui parlent la même langue, cette action permettra de développer le tir à l'arc. Vous devez bien comprendre qu'il n'existe que deux versions officielles du Livre de règlements de la FITA, qui sont les versions française et anglaise. En cas de doute la version anglaise prévaut.

NOMINATION DES JUGES

Les juges suivants ont été nommés par le Comité des Juges de la FITA pour officier comme présidents aux Championnats du Monde de 2001 :
Président des CM en salle à Castellanza, ITA
M. Marty Swanson (USA)
Président des CM à l'extérieur à Beijing, CHN
M. John Norio Heya (JPN)
Nous avons joint à l'intérieur de ce courrier (adressé seulement aux Juges et au Conseil de la FITA) une liste de tous les juges qui ont proposé leur candidature pour servir comme juge lors des Championnats du Monde 2000 et qui se sont proposé comme présidents des CM 2001. Les formulaires de candidatures pour les présidents ont été aussi envoyés par accident aux Candidats Juges. Les Juges Internationaux uniquement pouvaient être nommés président, par conséquent ils ne figureront pas sur cette liste. Si pour une raison quelconque vous avez présenté votre candidature ou n'avez pas reçu le formulaire de candidature, veuillez vérifier que nous avons votre adresse correcte et que le formulaire a été envoyé au bureau de la FITA (Avenue de Cour 135, 1007 Lausanne, Suisse).

CALENDRIER

2000

29-30 avril	Tournoi International de Printemps	Marsa (Malte)
16-18 mai	3ème Jeux de Tir à l'Arc des Petites Nations d'Europe	Malta
10-11 juin	L'Ontario Spring Classic	Toronto (Canada)
23-30 juin	Batalla Carabobo	Vénézuéla
7-12 juillet	Tournoi Mémorial Balov International	Moscou (Russie)
9-16 juillet (T.D. Trudy Medwed)	XVII Champs. du Monde de Tir à l'Arc en Campagne	Cortina d'Ampezzo (Italie)
12-15 juillet (FISU T.D. Tom Dielen)	IIIème Championnats du Monde Universitaire de Tir à l'arc	Madrid (Espagne)
19-23 juillet (T.D. Teddy Bettex)	VI Championnats du Monde Juniors de Tir sur Cibles	Belfort (France)
31 juillet- 4 août	116ème Championnats Nationaux de Tir sur Cibles	Canton, MI (USA)
14 – 19 août	Tournoi National Canadien	Boucherville (Canada)
15 sept. - 1 oct. (T.D. Don Lovo & Klaus Schulz)	XXVII Jeux Olympiques (Tournoi de Classement Mondial)	Sydney (Australie)
4 – 11 Novembre	Championnats des Amériques en Salle	Guatemala

Tournois de Classement Mondiaux FITA

28 mars – 2 avril	Cibles d'Or International	Havana	CUB
7- 11 avril	Arizona Cup	Tucson	USA
20-23 avril	1er Grand Prix Européen	Antalya	TUR
28 avril - 1 mai	Tournoi de qualification continental - Afrique	Port Elisabeth	RSA
25-28 mai	2ème Grand Prix Européen	Welzheim	GER
30 mai – 4 juin	Festival Mexicain Olympique	Mexico	MEX
14-18 juin	Tournoi de qualification continental - Europe	Antalya	TUR
22-25 juin	Circuit Asiatique, 2ème tour	Taipei	TPE
2-6 août	3ème Grand Prix Européen	Bröndby	DEN
5-12 août	Championnats des Amériques	Medellin	COL
29 oct. – 1er nov.	Circuit Asiatique, 3ème tour	New Delhi	IND
9-12 novembre	Circuit Asiatique, 4ème tour	Tai Hang Tung	HKG

2001

13-18 mars (T.D. Lynne Evans)	VI Championnats du Monde en Salle	Castellanza (Italie)
24-26 août	Jeux Mondiaux (compétition de tir à l'arc en campagne)	Akita (Japan)
14-20 septembre (T.D. Pascal Colmaire)	XLI Championnats du Monde en Plein Air	Beijing (RP Chine)
Novembre	VII Jeux d'Amérique Centrale	Guatemala

2002

1ère moitié sept.	XVIII Championnats du Monde de Tir à l'Arc en Campagne (T.D. Per Bolstad)	Canberra (Australie)
-------------------	--	----------------------

Les Associations Membres qui souhaitent organiser un Championnats du Monde pas encore alloué sont priées de contacter le bureau de la FITA.